

## Congrès AFSP 2009

### Section thématique n° 38 «Ruptures biographiques, bifurcations collectives et rapports au politique»

**Ioulia Shukan (Sciences Po Paris)**  
**ioulia.shukan@gmail.com**

#### **La rupture du système soviétique et les cadres communistes en ex-URSS : carrières politiques, bifurcations et formes de fidélité à soi**

La tentative manquée de coup d'Etat<sup>1</sup> réalisée le 19 août 1991 par les tenants de la ligne conservatrice au sein du Parti communiste de l'Union Soviétique (PCUS) et suivie, quelques jours plus tard, par l'interdiction du Parti communiste dans les républiques soviétiques, ainsi que par l'accession de celles-ci à l'indépendance, marque la rupture du système soviétique. Cet événement historique constitue ainsi une étape irréversible et porteuse de nouvelles orientations non seulement pour l'histoire de l'URSS, mais également pour les personnes concernées, en l'occurrence pour les officiels communistes qui font l'objet de notre analyse. L'objectif de notre communication est effectivement d'appréhender les effets de la rupture du système soviétique sur les destinées des cadres communistes en ex-URSS. Pour le faire, nous articulons notre analyse de la fin du système à celle de la biographie des acteurs, entendue ici au sens de «carrière» dans ses dimensions objective (succession de positions occupées au cours de la vie) et subjective (conception totalisante et cohérente de soi et des différentes étapes de sa vie)<sup>2</sup>. Prendre en compte ces deux dimensions du parcours biographique nous permettra de mieux saisir la diversité des modes de gestion par les cadres communistes d'un changement aussi brusque et imprévisible que la rupture du système soviétique qui constitue un point de bifurcation dans leurs carrières. Par « point de bifurcation » nous entendons ici une situation critique dans la biographie de nos acteurs tant au plan identitaire (conceptions de soi) qu'au plan professionnel (postes occupés), dont le moment dû aux aléas du temps historique est totalement contingent et dont les issues sont imprévisibles<sup>3</sup>. Il s'agit d'une situation qui place les officiels communistes devant la nécessité de choisir une issue à partir des alternatives disponibles et de développer des stratégies pour sortir de la crise.

En tant que point de bifurcation, la disparition du monde communiste constitue également le moment privilégié de transactions entre les cadres communistes confrontés au changement et leur passé et donc le moment de négociations et d'arrangements avec soi-même. Il est question d'un moment où se négocie au niveau personnel l'équilibre entre l'ancienne et la nouvelle réalité, entre leurs anciennes et nouvelles valeurs, représentations et identifications, entre leur parcours antérieur dans le Parti communiste et leurs nouvelles positions dans l'espace social, et, enfin, entre leur passé communiste et leur avenir dans la période postsoviétique. Cette négociation est d'autant plus intense que nos acteurs cherchent à éviter les infidélités à soi et à leur passé, ce alors qu'ils sont exposés à de fortes pressions au

---

<sup>1</sup> Pour les interprétations de cet événement historique, voir Richard Sakwa, «The Revolution of 1991 in Russia: interpretations of the Moscow coup», *Co-existence* (Dordrecht), vol. 29, n°4, décembre 1992, p. 335-375.

<sup>2</sup> Nous reprenons ici à notre compte la définition donnée par Everett C. Hughes dans *Men and Their Work* (1958), Greenwood Press Reprint, 1981, p. 63.

<sup>3</sup> Pour une présentation des modèles d'analyse biographique dits « bifurcatifs » en tant qu'une des approches processuelles de la biographie, voir Frédéric De Coninck, Francis Godard, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1990, pp. 23-53. Sur les bifurcations biographiques, voir également Michel Grossetti, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF, 2004, en particulier pp. 184 et suivantes ; Catherine Negroni, « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 119, 2005, pp. 311-331 ; Claire Bidart, « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, numéro spécial « Trajectoires sociales et bifurcations », n° 120, 2006, pp. 29-57.

changement de leurs incorporations antérieures, au rejet de leurs anciennes valeurs, conceptions de soi et du monde et donc à la reconstruction de leurs identités<sup>4</sup>.

Les équilibres négociés et les choix réalisés par nos acteurs à ce point critique peuvent être rapportés à une conjonction de facteurs : inscription préalable dans des sous-mondes sociaux et professionnels particuliers, positions occupées dans l'espace social au moment de l'irruption de la crise et possibles professionnels alors disponibles et mobilisables, force d'identifications aux rôles endossés. Ces choix effectués redessinent les espaces de leurs possibles, en les ouvrant pour certains et en les fermant pour d'autres, pèsent sur l'orientation de leur carrière dans la période postcommuniste et dessinent, en conséquence, autant de nouveaux cours de l'existence. Le « temps court » de la crise et des réponses apportées à celle-ci vient ainsi déterminer le « temps long » de leurs parcours biographiques<sup>5</sup>.

La rupture brutale du système soviétique implique, enfin, pour nos acteurs le travail de « mise en cohérence »<sup>6</sup> des étapes de leur vie d'avant et d'après la crise, de même que des conceptions de soi associées à ces étapes, permettant d'intégrer le changement de manière naturelle dans leurs conceptions totalisantes de soi et de produire ainsi le sentiment de continuité de leur personne et de leur biographie malgré les changements intervenus<sup>7</sup>.

Dans cette contribution nous nous intéresserons donc au vécu de la rupture du système soviétique par les cadres communistes et à leurs modes de sortie de la crise à partir des récits de vie recueillis par entretiens biographiques dans deux républiques ex-soviétiques, la Biélorussie et l'Ukraine. Il s'agit ici des récits de personnes relevant de diverses catégories d'âge, occupant à la fin de l'URSS des positions différentes et se situant, en conséquence, à des étapes distinctes du parcours de « fabrication »<sup>8</sup> des cadres dirigeants en URSS, c'est-à-dire de leur socialisation professionnelle à travers l'acquisition de savoirs spécifiques associés au rôle de cadre communiste, l'incorporation de ce rôle et l'identification subjective à celui-ci et à ses normes appropriées<sup>9</sup>.

Tout en étant singulières, ces biographies présentent des caractéristiques similaires à d'autres histoires personnelles collectées sur le terrain et mettent en lumière les principaux mécanismes de gestion de la crise d'août 1991. De ce point de vue, elles peuvent être considérées comme des carrières typiques en ex-URSS. C'est d'ailleurs pour insister sur leur représentativité, tout en préservant l'anonymat de nos interlocuteurs, que nous avons choisi de ne pas indiquer ici leurs noms. Par souci d'anonymisation de leurs parcours, nous avons également changé les noms des localités dans lesquelles nos acteurs ont vécu ou exercé leurs fonctions. Par contre, nous n'avons pas modifié les dates, les rôles et les statuts professionnels occupés.

Sans prétendre à l'exhaustivité de notre analyse, nous distinguerons ainsi deux réponses typiques face à la rupture du système soviétique, à savoir la « sortie du rôle »<sup>10</sup> de cadre communiste dans lequel certains de nos acteurs ne se reconnaissent plus et l'endossement de ce rôle malgré le discrédit du Parti communiste et la stigmatisation de ses officiels. A ces deux réponses à la crise correspondent deux manières distinctes dont les cadres communistes interrogés mettent en cohérence les mondes sociaux dans

---

<sup>4</sup> Sur la notion d'identité, voir Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition, 2003.

<sup>5</sup> Ces termes sont empruntés à Michel Grossetti, *Sociologie de l'imprévisible*, op. cit., p. 187.

<sup>6</sup> Sur le travail de mise en cohérence, voir Michaël Voegtli, « Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et Politiques*, RIAC, n°51, 2004, pp. 145-158.

<sup>7</sup> Nous nous inspirons ici des réflexions d'Anselm Strauss sur le changement de l'identité et le sens de la continuité de la personne, voir Anselm Strauss, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992, en particuliers pp. 148 et suivantes.

<sup>8</sup> Ce terme est entendu ici dans le sens de « making » employé par Everett C. Hughes au sujet de la formation à la profession de médecin, voir *Men and their work*, op. cit., pp. 116 et suivantes.

<sup>9</sup> Organisé autour des trajectoires d'emploi typiques en URSS, ce parcours passe par des phases de formation au travail politique dans les appareils du Komsomol et, plus tard, du Parti (aux niveaux de district, de ville, de région et de Comité Central) et des phases de formation à la gestion des affaires courantes dans les divers appareils de l'Etat fusionné au Parti. Il suppose également, pour les jeunes cadres les plus « prometteurs », une période d'acquisition des savoirs théoriques à la Haute Ecole du Parti.

<sup>10</sup> Nous nous inspirons ici du travail de Helen Rose Fuchs Ebaugh, *Becoming an Ex. The process of Role Exit* (1988), Chicago, University of Chicago Press, 1998. Pour la présentation des analyses sociologiques en termes de « sortie de rôle », voir Olivier Fillieule, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, pp. 28 et suivantes.

lesquels ils sont inscrits avant et après l'événement-rupture : recomposition négociée de leur identité et maintien de leurs identifications au Parti et au monde communistes en disparition.

### ***I. Gestion de la rupture du système sur le mode de sortie du rôle de cadre communiste et de recomposition de l'identité***

Nous ouvrirons notre analyse par l'examen des parcours biographiques de trois acteurs qui, face à la crise d'août 1991, choisissent de sortir de leur rôle de cadre communiste pour s'investir pleinement dans un autre rôle disponible, ce choix impliquant une recomposition de leur identité et de leur univers après la bifurcation. Ce travail de recomposition de l'identité qui s'inscrit nécessairement dans des temporalités longues est cependant facilité par l'inscription préalable de nos acteurs, à la faveur d'un vaste programme de réformes connu sous le nom de « perestroïka », dans d'autres sous-mondes professionnels, ainsi que par des remaniements identitaires alors encourus.

Lancé dès 1985 par Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du Parti communiste de l'Union Soviétique (PCUS), la perestroïka prend d'abord la forme d'une politique d'accélération (*uskorenie*) du rythme de développement économique en URSS et d'un appel à la transparence (*glasnost*) adressé aux dirigeants pour les inciter à dire la vérité au sujet des dysfonctionnements du système soviétique<sup>11</sup>. Elle s'accompagne, à partir de 1988, de réformes politiques ayant pour objet de réduire la toute puissance du PCUS au profit des différents appareils de l'Etat, notamment des organes législatifs (soviets) réduits jusqu'ici au rôle de chambres d'enregistrement des décisions du Parti. Elle se traduit également par le relâchement des contraintes sur la parole publique et l'action collective, une reconnaissance fragile du pluralisme d'idées et d'opinions, la libéralisation des procédures électorales, et, enfin, la suppression, en mars 1990, du monopole du PCUS sur la vie politique. Elle contribue, en conséquence, à une sensible remise en cause des cadres de référence routiniers et des représentations objectivées des rôles, des positions, des institutions et des principes d'organisation du pouvoir en URSS et consacre l'irruption de la « fluidité »<sup>12</sup> dans les rapports sociopolitiques. De par ses effets, la perestroïka offre, enfin, de multiples opportunités d'incorporer de nouveaux savoirs et schèmes d'action, d'endosser de nouveaux rôles politiques, de construire de nouvelles identifications et de vivre de nouvelles expériences socialisatrices<sup>13</sup>. Par là même, elle prépare une partie des cadres communistes à la disparition du système soviétique, en mettant à leur disposition des possibles mobilisables au moment de la crise.

Nés respectivement en 1942, 1947 et 1953, A, B et C relèvent de deux cohortes générationnelles différentes et se situent, chacun, à la fin de l'URSS à des échelons distincts de leur carrière de cadre communiste. Ayant pris son affiliation au PCUS en 1965, au moment de son service militaire, A s'engage dans une carrière de cadre du Parti plus tardivement, en 1972, à la sortie de son cursus d'études supérieures à l'Institut Polytechnique de Kyiv. C'est à ce moment-là qu'il prend la direction de la cellule du Parti auprès du chantier naval de Kyiv où il travaille alors. Deux ans plus tard, il accède au poste d'instructeur et, un an après, de chef du département de l'industrie et du transport du comité de l'arrondissement Solomenskij de la capitale ukrainienne. En 1979, il devient deuxième secrétaire de ce même comité et ensuite, entre 1982 et 1983, chef-adjoint du département de la construction des machines-outils du comité du Parti de Kyiv. Il suit en parallèle des cours par correspondance à la Haute Ecole du Parti communiste d'Ukraine, spécialisée dans la formation idéologique et pratique des cadres dirigeants les plus « prometteurs ». Cette formation marque une nouvelle étape dans sa carrière : A est effectivement promu en 1983 aux fonctions de premier secrétaire du comité du Parti de l'arrondissement Solomenskij qu'il exercera jusqu'en décembre 1990.

Diplômé de l'université de l'agriculture de Minsk et affilié au PCUS depuis la fin des années 1960, B connaît une carrière politique partagée entre les appareils du Parti et de l'Etat. Tout comme son collègue A, il commence son parcours en 1970 d'abord au Komsomol (secrétaire d'un comité de district,

<sup>11</sup> Richard Sakwa, *Gorbachev and his Reforms: 1985-1990*, Londres, Philip Allan, 1990 ; Jonathan Harris, *Subverting the system. Gorbachev's Reform of the Party's Apparatus 1986-1991*, Lanham, Md., Rowman & Littlefield Publishers, 2004.

<sup>12</sup> Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

<sup>13</sup> Pour les effets de la perestroïka sur les parcours biographiques des cadres communistes, voir Ioulia Shukan « Les événements 1988-1991 en Ukraine : trois communistes dans la perestroïka », in Jérôme Heurtaux, Cédric Pellen, *L'événement 1989 à l'Est de l'Europe. Les réinterprétations d'un mythe fondateur*, Editions de l'Aube, (à paraître, automne 2009).

instructeur au niveau d'un comité régional), puis au poste d'instructeur du comité du Parti de la région de Mahileu (Biélorussie). Après une courte expérience de travail en tant que chef d'une grande ferme collective, il est transféré en 1978 au poste de président du comité exécutif d'un des districts de sa région et, ensuite, désigné aux fonctions de premier secrétaire du comité du Parti de ce même district. Entre 1983 et 1986 il suit, lui aussi, des cours par correspondance à la Haute Ecole du Parti auprès du Comité Central du PCUS et se voit confier à l'issue de ce cursus les responsabilités de secrétaire du comité du Parti de la région de Mahileu, puis de chef du département de l'agriculture du Comité Central du Parti communiste de Biélorussie (PCB). En 1989, il est de nouveau transféré dans la région de Mahileu au poste de président du comité exécutif régional ; il est réélu en 1990, pour la deuxième fois consécutive, aux fonctions de membre du Comité Central du PCB. Si B occupe une position plus élevée que A dans la hiérarchie des postes politiques, ils relèvent cependant tous les deux de la cohorte des cadres communistes qui se situent à un échelon intermédiaire de leur carrière et qui peuvent prétendre, à terme, à des postes dans des instances supérieures du Parti.

Pour ce qui est de C, diplômé de l'université de l'agriculture de Lviv, il n'accède à ses premières positions dans les appareils internes du Komsomol que vers la fin des années 1970, c'est-à-dire dix ans plus tard que A et B. Après quelques années de travail en tant que mécanicien en chef, il est élu en 1977 au poste de premier secrétaire du comité du Komsomol de l'un des districts de la région de Khmel'nitski<sup>14</sup>. Il suit ensuite une carrière ascendante dans sa région, en gravissant les échelons hiérarchiques du Komsomol avec sa nomination en 1980 au poste de deuxième secrétaire du comité régional de Khmel'nitski et, trois ans après, à celui de premier secrétaire de ce même comité. En 1985 il est promu aux fonctions de secrétaire du Comité Central du Komsomol d'Ukraine et est élu en 1989, au terme de premières élections à candidatures multiples, au poste de Premier secrétaire ; il fait, à ce titre, partie du Comité Central du Parti communiste d'Ukraine (PCU). Il est donc l'un des jeunes cadres communistes qui, malgré son parcours exemplaire au sein du Komsomol, doit encore franchir des étapes, incorporer des codes et des modèles de comportements et faire ses preuves dans le système pour maîtriser pleinement son rôle et prétendre à des positions d'autorité dans le Parti.

Comme l'ensemble des cadres communistes, A, B et C accueillent favorablement la perestroïka. A la décrit comme « une bouffée d'air après tant d'années de stagnation » ou encore comme « une réelle possibilité de prendre la parole dans la presse, de participer à des débats et d'exprimer ouvertement ses opinions »<sup>15</sup>. B exprime ses espoirs qu'il porte dans l'annonce des transformations et affirme se sentir alors prêt à investir son énergie dans leur réalisation. Son récit laisse cependant rapidement apparaître une profonde déception ressentie déjà à l'époque vis-à-vis de la perestroïka en raison du décalage entre les intentions initiales et les résultats auxquels celle-ci a abouti, ainsi qu'en raison de l'incapacité de la direction du Parti de maîtriser les changements qu'elle avait initiés. C associe les réformes politiques de la fin des années 1980 aux nouveaux savoirs disponibles dans le pays tant sur l'histoire soviétique que sur l'état réel de la situation, ainsi qu'à d'importants changements dans son travail et ses propres comportements. C'est en pleine perestroïka qu'il décide de porter sa candidature au poste de Premier secrétaire du Komsomol, sans que celle-ci ait été, au préalable, approuvée par le Parti, comme c'était la règle auparavant. Les premières élections à candidatures multiples pour cette haute fonction lui imposent la nécessité, pour la première fois dans sa vie, de « faire campagne à travers tout le pays, de participer à des débats et surtout de convaincre ses collègues pour être élu »<sup>16</sup>.

A et C perçoivent donc la perestroïka comme un signe de desserrement du système et s'identifient personnellement à celle-ci, ce qui les conduit à s'adapter progressivement aux nouvelles prescriptions de comportements et de formes d'action et d'expression autorisées par le Parti et à adopter, en conséquence, des lignes d'action quelque peu en décalage avec les anciens modèles de conduites et de relations de subordination hiérarchique qu'ils avaient jusqu'ici incorporés. Ainsi, A présente sa candidature aux premières élections semi-compétitives de 1989 au Congrès des députés du peuple de l'URSS, sans

---

<sup>14</sup> Si les nominations aux postes de direction dans le Komsomol et le Parti prennent la forme d'élections la plupart du temps non-compétitives, les candidatures à l'élection doivent cependant recueillir au préalable l'approbation d'un comité du Parti de niveau supérieur. Sur les règles de fonctionnement du PCUS, voir Michel Lesage, *Le système politique de l'URSS*, Paris, PUF, 1987.

<sup>15</sup> Entretien, Kyiv, le 19 juin 2003.

<sup>16</sup> Entretien, Kyiv, le 5 juin 2002.

cependant solliciter, au préalable, l'aval de ses supérieurs. Il pense agir conformément aux transformations en cours, ainsi qu'à la nouvelle définition de son propre rôle de cadre communiste :

Les gens ne voulaient plus apporter leur soutien au candidat unique. Ils ont commencé à apprécier la pluralité des candidatures. Le collectif des travailleurs de mon arrondissement a avancé ma candidature pour ce scrutin. Je considérais que cette initiative correspondait parfaitement à l'esprit du temps, à ce que les élections à candidatures multiples devaient être en URSS. En tant que cadre du Parti, je pensais devoir donner l'exemple de comment les communistes avaient à conduire leurs campagnes électorales dans ces nouvelles conditions<sup>17</sup>.

Les nouveaux savoirs qu'il absorbe, les nouveaux comportements et attitudes qu'il adopte et, enfin, les remaniements subjectifs qu'il encoure dans ce contexte de forte mobilité lui permettent de s'investir progressivement dans un rôle plus critique envers la direction du Parti qui se montre réticente aux réformes. Ainsi, lors des élections au poste de Premier secrétaire du Parti communiste ukrainien à son XXVIII<sup>e</sup> Congrès de juin 1990, alors que tous les autres candidats se désistent au profit de la personne recommandée par le Comité Central du PCUS, A maintient sa candidature. Il affirme vouloir signifier par là à ses collègues que, puisque le Parti s'était engagé dans la voie des transformations, ils devaient, eux aussi, s'y adapter et se plier à la règle d'élections libres et compétitives.

Elu au poste de Premier secrétaire du Komsomol ukrainien sans l'aval du Parti, C s'implique activement dans les débats pour donner son propre sens aux réformes que le Komsomol devait encourir : il œuvre activement à son autonomisation par rapport au Parti communiste et adopte, tout comme son collègue A, une posture plus critique envers le système, tout en agissant conformément aux normes de comportements admis dans la sphère officielle. L'échec de certaines de ses initiatives de réformes (suppression des lettres « LK » du nom officiel du Komsomol, renvoyant à son orientation léniniste - communiste) et le succès relatif d'autres (ajout de la devise « Jeunesse pour un socialisme démocratique » à ce nom, marquant ainsi l'engagement des jeunes et sa propre identification à la démocratisation ultérieure du système soviétique) changent progressivement ses représentations de soi. Il se définit, bien évidemment, comme communiste et associe ses perspectives d'avenir avec le Komsomol et le PCUS, mais il s'identifie davantage à un rôle de réformateur minoritaire au sein du Parti :

Nous, les jeunes communistes, nous étions persuadés que le Komsomol, tout comme le Parti devaient se réformer pour pouvoir participer pleinement à la vie politique compétitive et pluraliste. S'ils ne le faisaient pas, ils allaient disparaître. Le monopole tuait le Parti, et il était toujours en retard par rapport aux avancées de l'époque. Depuis mon élection au poste de Premier secrétaire du Komsomol, j'ai été membre du Comité Central du PCU et c'est à ce titre que j'ai essayé d'agir. J'ai rédigé des notes et des propositions de transformation du fonctionnement interne de notre Union des jeunes et du Parti lui-même. Mais la seule chose que j'ai réussie à obtenir était l'introduction en 1990 au sein du Comité Central du Parti, de cinq jeunes représentants du Komsomol. Il s'agissait des meilleurs secrétaires de régions, pleins d'enthousiasme, d'idées et de détermination. Ensemble, nous avons constitué un petit pôle réformateur au Comité Central<sup>18</sup>.

A et C s'engagent ainsi, à la faveur des transformations politiques en cours en URSS, dans un processus d'autonomisation progressive au Parti et de prise de distance avec les anciennes prescriptions de leur rôle. Cette « distance au rôle »<sup>19</sup> plus au moins marquée en fonction des personnes fait que le Parti ne parvient pas toujours à maîtriser leurs lignes d'action et leurs positions critiques. Celles-ci dépassent cependant peu les limites, certes, très mouvantes du possible et de l'acceptable fixées par le Parti lui-même. En effet, A et C ne font qu'incorporer, bien plus rapidement que certains de leurs collègues—et notamment B—, les nouvelles règles du jeu introduites par la perestroïka. Dans le même temps, leur prise de distance au Parti et à leur rôle n'ébranle aucunement leurs anciennes valeurs, représentations et conceptions d'eux-mêmes en tant qu'adhérents du PCUS et cadres communistes.

Le cheminement de B s'inscrit de ce point de vue dans une direction quelque peu différente. Son récit laisse apparaître peu de signes de sa distanciation personnelle au jour le jour avec le Parti communiste et son rôle de communiste. Il poursuit son travail de chef de l'administration régionale de

---

<sup>17</sup> Entretien, Kyiv, le 19 juin 2003.

<sup>18</sup> Entretien, Kyiv, le 5 juin 2002.

<sup>19</sup> Nous empruntons ce terme de « role distancing » à Erving Goffman et l'entendons à la suite de cet auteur comme une séparation entre conduite prescrite —en l'occurrence par le rôle de cadre communiste— et conduite effective. Voir Erving Goffman, *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Meril Company, 1961.

Mahileu en étroite coopération avec le comité régional du Parti, participe régulièrement aux réunions de travail au sein du Comité Central du Parti communiste de Biélorussie et valorise ses bonnes relations avec ses collègues de l'appareil partisan, que ce soit au niveau national ou régional. Cependant, la redéfinition de l'ensemble des rôles politiques à la suite de la perestroïka et tout particulièrement après la séparation des appareils de l'Etat et du Parti le conduit forcément à se concevoir dans le rôle de chef de l'exécutif régional affranchi de manière toute relative du contrôle du Parti, ainsi qu'à s'adapter aux nouvelles prescriptions de comportements et aux nouvelles attentes associées à ce rôle ainsi redéfini. Nous pouvons à ce propos parler d'une prise de distance par rapport aux anciennes prescriptions de son rôle de responsable de l'exécutif régional « subie » ou encore « imposée » par les réformes alors en cours (et non pas « active » et résultant de l'initiative et de l'effort personnels). Et c'est autour de cette conception d'un rôle séparé à sa disposition que s'effectuera le travail de recomposition de son identité après la crise d'août 1991.

Alors que le travail dans l'appareil interne du Parti/ du Komsomol ont été pour A, B et C leur seul investissement professionnel pendant de longues années, la perestroïka leur offre également l'occasion de s'impliquer dans de nouvelles activités professionnelles, porteuses de nouvelles identifications. Cette transition dans leurs carrières qui quelques années plus tôt aurait été considérées comme habituelles, les cadres du Parti étant régulièrement transférés des appareils du Parti/Komsomol dans les divers appareils de l'Etat et vice-versa, aura des effets imprévisibles sur leurs parcours biographiques en 1991.

La victoire remportée lors des élections législatives nationales semi-compétitives de mars 1990 permet à nos trois acteurs d'obtenir, dans leurs républiques respectives, des sièges de parlementaire au niveau national. Ayant remporté, en outre, un siège de parlementaire au niveau des soviets respectivement municipal et régional, A et B prennent la direction de ces soviets deux mois plus tard. Ils cumulent ainsi chacun plusieurs postes. A assume les fonctions de premier secrétaire du comité du Parti et de président du soviet au niveau de son arrondissement, ainsi que de député du peuple d'Ukraine. Son champ des possibles s'élargit encore plus en décembre 1990 où, conformément aux nouvelles prescriptions en la matière, en sa qualité de président du soviet de son arrondissement local, il prend les fonctions de président du comité exécutif auprès de ce soviet. Le cumul des fonctions de chef du législatif et de l'exécutif lui permet de se retirer, en décembre 1990, du travail dans le Parti pour se consacrer pleinement à ses nouvelles activités, il reste cependant, jusqu'en août 1991, membre du Comité Central du Parti communiste d'Ukraine. B cumule les fonctions de président du comité exécutif et du président du soviet des députés de la région de Mahileu, ainsi que de parlementaire au niveau national. Pour ce qui est de C, élu au poste de président de la commission parlementaire chargée des questions de la jeunesse et ayant ainsi obtenu un emploi parlementaire permanent et rémunéré<sup>20</sup>, il démissionne de ses fonctions de Premier secrétaire du Komsomol ukrainien en mai 1990, mais maintient son adhésion au PCUS et s'affilie au groupe parlementaire du Parti communiste dès sa mise en place en été 1990 au Parlement ukrainien. Tout comme A, il reste membre du Comité Central du PCU jusqu'à la disparition du Parti.

Ces nouvelles fonctions professionnelles procurent à nos trois acteurs la possibilité de se concevoir dans de nouveaux rôles institutionnels, les amènent à s'adapter aux prescriptions liées à ces rôles en pleine redéfinition et accentuent, en conséquence, tant pour A que pour C —et dans une moindre mesure pour B— leurs distances avec leur ancien rôle de cadre du Parti. La distance à ce rôle structure, à son tour, les représentations et les comportements de A et de C au sein du Parlement ukrainien. Si la législature de l'époque se présente encore comme une institution non-professionnelle, la plupart des députés préservant leurs postes professionnels d'origine, elle devient aussi le lieu privilégié de débats politiques et ne correspond plus à la représentation traditionnelle d'un corps unifié apportant une caution inconditionnelle aux décisions du Parti. Au contact des parlementaires de l'opposition, A et C, tout comme nombre de leurs collègues députés communistes, contreviennent souvent aux instructions de vote

---

<sup>20</sup> En URSS, les Soviets ne sont pas considérés comme des institutions professionnelles. L'article 104, alinéa 1 de la Constitution de l'URSS de 1977 stipulent effectivement que les députés conservent leur activité professionnelle principale et le traitement qui y est associé. Pendant la durée des sessions parlementaires, ils sont, en conséquence, mis en congé et ils bénéficient également des indemnités pour leurs déplacements. Seules les fonctions de présidents des commissions parlementaires ou de membres du présidium des Soviets suprêmes sont considérées comme professionnelles et supposent donc une rémunération mensuelle. Voir, Michel Lesage, *Le système politique de l'URSS*, Paris, PUF, 1988, pp. 346-347.

formulées par le Parti, apportent leur soutien à certains projets de loi initiés par l'opposition<sup>21</sup>. Ils bâtissent ainsi progressivement une identification de députés susceptibles d'appuyer ponctuellement l'opposition anti-communiste malgré leur affiliation au PCUS et au groupe parlementaire du Parti communiste. Pour ce qui est de B, contrairement à ses collègues A et C, il s'écarte peu de la ligne de conduite définie par le Parti communiste de Biélorussie et suit la plupart du temps les consignes de vote de son groupe parlementaire.

La possibilité d'endosser de nouveaux rôles politiques à la faveur de la perestroïka permet à nos acteurs de construire de nouvelles identifications. Ainsi, A continue à s'identifier comme communiste ou plutôt souverain-communiste, c'est-à-dire communiste qui, en parfait accord avec la nouvelle politique en vigueur en URSS, appuie les demandes d'autonomie des républiques soviétiques dans les questions économiques et de transfert de compétences du centre au niveau républicain, sans cependant remettre en cause l'existence de l'Union soviétique. Dans le même temps, il s'identifie à sa nouvelle position de fonctionnaire d'Etat et semble même aspirer à une certaine indépendance d'action conformément à la décision du PCUS de séparer les appareils de l'Etat et du Parti. Selon lui, il lui arrive alors parfois d'adopter des attitudes critiques envers ses collègues fonctionnaires du Parti qui, rencontrant des difficultés à accepter cette séparation et à se conformer à la nouvelle définition plus restrictive de leur rôle, perpétuent les anciennes pratiques :

Les responsables du comité du Parti ne trouvaient rien d'autre à faire que de contrôler en permanence mon travail. Je leur disais : «regardez, je suis un bon président du comité exécutif, je travaille bien, je développe l'arrondissement sous ma responsabilité, ses industries et ses activités économiques ; je construis des logements et je restaure les monuments historiques. Quoi de plus ? » Eux, les officiels du Parti, avaient du mal à changer et nous, les représentants de l'exécutif, ne souhaitions plus être contrôlés<sup>22</sup>.

Certes, nous pouvons discerner dans cette posture critique ainsi décrite la volonté de A d'arranger quelque peu son passé et de surestimer sa distance prise au Parti. Dans le même temps, le témoignage de B, ainsi que les propos d'autres responsables des appareils d'Etat, confirment une sorte d'insatisfaction éprouvée par ces acteurs vis-à-vis du Parti qui continuait à intervenir dans leur travail, malgré les nouvelles prescriptions. B admet également l'interconnexion des appareils de l'Etat et du Parti et la nécessité pour les représentants de l'Etat de défendre activement leurs positions face aux responsables du Parti, tout en valorisant cependant dans son récit, contrairement à A, l'entente avec ces derniers :

Formellement, les appareils de l'Etat n'étaient plus sous contrôle du Parti, mais les responsables de celui-ci continuaient à intervenir dans la gestion des affaires courantes. Nous étions, en conséquence, obligés de défendre nos positions face au comité régional du Parti, nous avons même eu des discussions acharnées sur certaines questions. Cependant, il n'y a jamais eu de conflits ouverts dans nos relations. Nous avons toujours réussi à nous entendre. Nous connaissions bien les gens du comité du Parti, puisque nous avons travaillé ensemble avec beaucoup d'entre eux dans le passé<sup>23</sup>.

Les témoignages recueillis auprès de ces responsables des appareils de l'Etat montrent ainsi que la rupture du système soviétique et la disparition du Parti communiste en août 1991 pouvaient bien apparaître à leurs yeux comme une porte de sortie du système qui n'apportait plus satisfaction et qui bloquait leur travail. Cependant si A et, dans une moindre mesure, B pouvaient aspirer au changement, ils n'étaient pas en mesure à l'époque de l'avouer aussi ouvertement et, surtout, de se représenter un changement aussi radical qu'il le fut effectivement en 1991. En effet, d'après A et B l'idée de quitter les rangs du PCUS ne leur a pas traversé l'esprit une seule seconde.

Ce n'est que la crise du 19 août 1991 qui amène nos trois acteurs à rompre avec le Parti et à sortir définitivement de leur rôle de cadre communiste. Face à l'échec du putsch à Moscou, A, B et C choisissent, tout comme bon nombre de leurs collègues, anciens cadres du Parti transférés dans les appareils étatiques, d'endosser leurs rôle d'officiel d'Etat ou encore de parlementaire, comme c'est le cas

---

<sup>21</sup> Les sténogrammes des débats parlementaires que nous avons consultés confirment cette distanciation progressive de A et de C par rapport au Parti et à son groupe parlementaire. Voir *Sessiâ Verhovnoj Rady Ukrainskoj SSR. Sklikanne 12e*. (Sessions du Soviet suprême de la RSS d'Ukraine de 12e convocation), Kyiv, 1990-1991.

<sup>22</sup> Entretien, Kyiv, le 19 juin 2003.

<sup>23</sup> Entretien, Gomel, 13 novembre 2002.

pour C, auxquels ils s'identifient pleinement. Leurs trajectoires nous éclairent ici sur le poids central des possibles professionnels disponibles au moment de la rupture du système soviétique qui offrent une porte de sortie de la crise. S'étant investis au terme de la perestroïka dans d'autres activités professionnelles et ayant pris de façon plus au moins marquée leurs distances avec leur ancien rôle de responsable communiste, ils choisissent de relier leurs perspectives d'avenir avec leur carrière d'officiel d'Etat et/ou de parlementaire et ne se projettent donc plus à l'intérieur du Parti.

Ce sont donc ces représentations d'eux-mêmes et de leur futur qui les conduisent à se détacher totalement du Parti communiste dans les jours qui suivent l'échec du coup d'Etat. A et C apportent ainsi leur soutien à l'interdiction du Parti communiste en Ukraine<sup>24</sup>. Or, au niveau personnel cette décision semble avoir été pour A le produit complexe de négociations et d'arrangements avec soi-même, ainsi qu'avec le souvenir de ses longues années de travail dans l'appareil du Parti, des relations d'amitié et de loyauté professionnelles nouées en son sein et des expériences partagées avec ses collègues. Il attribue cette ligne de conduite à sa volonté de protéger ses collègues contre les persécutions, ainsi qu'au contexte de forte indétermination auquel tout le monde était alors confronté. Au regard de son propre passé de cadre communiste, renier ses collègues, ne pas réagir face aux menaces auxquelles ils étaient à l'époque confrontés, revenait effectivement pour lui à se renier soi-même :

Nous avons eu peur que les gens ne viennent s'en prendre violemment aux dirigeants communistes, comme ce fut le cas en Roumanie en 1989. Personne ne savait quelle solution était la plus appropriée. Il y avait une telle hystérie dans l'air : les gens étaient mobilisés dans la rue et réclamaient la «peau» du Parti communiste. Cette situation pouvait dégénérer et renforcer le ressentiment envers les trois millions de communistes ukrainiens. Interdire le Parti nous a paru être la solution la plus «douce» par rapport à celle préconisée par certains d'interdire aux anciens dirigeants communistes d'occuper les postes de responsabilité dans l'Etat et dans l'économie. Par là nous avons épargné les persécutions à nos anciens collègues et protégé leur avenir professionnel d'une remise en cause trop importante. Nous avons évité les lustrations<sup>25</sup>.

C rejoint l'opposition anti-communiste pour condamner le putsch dès le 19 août, ce alors que la plupart de ses collègues du groupe parlementaire communiste, tout comme la direction supérieure du Parti, choisissent de garder silence. Le putsch marque ainsi un tournant dans la perception qu'il a de lui-même et de son futur et joue ici la fonction d'« incident critique »<sup>26</sup>, lui révélant qu'il n'était plus même qu'avant. Il lui offre aussi la possibilité de sortir enfin du système qui ne lui apporte plus satisfaction et de son rôle dans lequel il ne se reconnaît plus. En conséquence, la perspective de disparition du Parti communiste et du monde communiste avec lesquels il a progressivement pris de la distance ne le heurte pas :

Le putsch fut pour moi comme la dernière goutte d'eau qui a fait déborder le vase et m'a placé devant la nécessité de choisir. Je pensais que le Parti communiste et ses responsables qui étaient impliqués dans le coup d'Etat devaient répondre de leurs actes. En conséquence, je me suis prononcé pour l'interdiction du PCU. J'ai juste réclamé le respect de la législation en vigueur, d'après laquelle le bannissement d'une organisation politique ne pouvait être prononcée que par un tribunal. Or, les membres du présidium de la Rada suprême ont décidé autrement, ouvrant par là même la voie à la contestation de leur décision. Les dirigeants du Parti sont venus me remercier pour ma position et me dire que j'ai été le seul vrai communiste. Ce qualificatif sonnait faux pour moi parce que je me considérais comme un communiste de la vague de démocratisation de la fin des années 1980 qui a toujours défendu son point de vue aux plénums du Comité Central du Parti. Plus d'une fois, je me suis retrouvé en opposition avec la ligne directrice du Parti. A l'époque je n'étais pas considéré comme un vrai communiste et étais souvent traité de traître. On m'a même proposé de rejoindre le mouvement de refondation du Parti communiste. Or, je ne liais plus aucune perspective d'avenir à l'idée communiste. Je n'y croyais plus et j'en étais déçu. Les valeurs de la social-démocratie

---

<sup>24</sup> Le Présidium de la Rada suprême d'Ukraine suspend, le 26 août 1991, les activités du Parti communiste d'Ukraine et met en place, deux jours plus tard, une commission parlementaire *ad hoc* chargée d'enquêter sur l'implication des dirigeants du PCU au putsch. Au regard des conclusions présentées par ladite commission, il prend la décision, le 30 août 1991, d'interdire le PCU. Le Présidium reconnaîtra cependant, en mai 1993, le droit des communistes ukrainiens à la représentation politique, ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'un nouveau parti communiste. Ce n'est que le 27 décembre 2001 que la Cour constitutionnelle d'Ukraine qualifiera d'inconstitutionnelle l'interdiction du PCU en août 1991.

<sup>25</sup> Entretien, Kyiv, le 19 juin 2003.

<sup>26</sup> Anselm Strauss, *Miroirs et masques*, op. cit., p. 99.

occidentale m'étaient beaucoup plus proches à l'époque et j'avais le projet de mettre en place une formation politique de ce type<sup>27</sup>.

Quant à B, la perspective de suspension provisoire des activités du Parti communiste en Biélorussie, auquel il a pris peu de distance et auquel il s'identifie encore fortement, le place devant un dilemme personnel : rester fidèle au Parti ou s'en détacher totalement pour endosser un autre rôle à sa disposition. À la réunion du Parlement biélorusse du 25 août 1991, il choisit de ne pas se prononcer en faveur ou contre cette décision et s'abstient du vote, comme une bonne partie des anciens cadres du Parti. Ne pas prendre ouvertement position contre l'organisation à laquelle il était redevable de tout, ne pas sanctionner ses anciens collègues, responsables de l'appareil du Parti, avec lesquels il est lié par des relations d'amitié et/ou de solidarité, lui paraît alors la meilleure manière d'éviter le sentiment d'infidélité à soi, à ses convictions et à son passé. Cependant, ce travail de négociation avec soi-même dans ce moment critique débouche peu de temps après sur sa décision de sortir de son rôle de communiste et conduit donc à une recomposition de ses inscriptions dans les divers mondes sociaux. Ainsi, si B prend part au tout début du mois de septembre à la réunion de crise des responsables supérieurs du Parti, organisée dans la maison de campagne de l'un des secrétaires du Comité Central, il fait finalement le choix de ne pas s'engager dans les activités de refondation du mouvement communiste en Biélorussie :

A cette réunion, nous avons débattu du destin du Parti communiste. Certains étaient animés par la volonté de poursuivre nos activités, d'autres étaient abattus par les événements. Mais nous étions tous d'accord qu'il fallait tout recommencer dès le début et ceux qui étaient prêts à s'y investir pouvaient le faire. Or, la législation en vigueur interdisait aux officiels d'Etat d'appartenir à une force politique et de s'occuper du travail partisan. Étant moi-même fonctionnaire d'Etat, je me suis strictement tenu à cet impératif de neutralité<sup>28</sup>.

Ici, les propos de B mettent parfaitement en lumière la manière dont il justifie pour lui-même et pour les autres cette décision que certains ont pu considérer comme une trahison. Se dire avoir été « objectivement » empêché et avoir rencontré un obstacle insurmontable lui imposant de rester à l'écart du travail de refondation du parti— ce alors qu'aucune mesure législative ou réglementaire ne lui interdisait cette ligne d'action— lui permet de se réconcilier avec son sens du devoir envers le Parti et avec sa moralité.

Étant sortis de leur rôle de communiste par la force des événements d'août 1991, nos trois acteurs recomposent leurs conceptions de soi autour des rôles de fonctionnaire d'Etat (pour A et B) et de parlementaire (pour C) à leur disposition et auxquels ils s'identifiaient de manière plus au moins forte même avant la disparition du monde communiste. La suite de leurs parcours biographiques contribuent, d'ailleurs, à renforcer ce type d'identifications. Ayant accumulé du temps de l'URSS un important capital de savoirs théoriques et de savoir-faire pratiques particulièrement appréciables sur le marché du travail en pleine expansion de l'Etat ukrainien indépendant, A reçoit dès 1992 de nouvelles offres professionnelles. Dans les années 1990, il poursuit sa carrière dans les divers appareils de l'Etat, au poste de représentant du Président, au sein de l'Administration présidentielle ou encore à la mairie de Kyiv et affiche au moment de l'entretien l'identité d'officiel d'Etat au profil aпарtisan. Il en va de même pour B qui continue à exercer ses fonctions de président du comité exécutif de la région de Mahileu et du président du soviet régional jusqu'en 1994, puis de 1996 et jusque dans les années 2000. Il met en cohérence son « soi » d'aujourd'hui et les phases antérieures de sa carrière dans le Parti communiste, en réinterprétant sa biographie à la lumière de ses présentes identifications en tant que gestionnaire et spécialiste de l'agriculture et en minimisant de la sorte le changement intervenu. En valorisant dans son récit de vie les épisodes de travail dans les divers appareils de l'Etat et en dépréciant ses expériences de travail dans le Parti, il produit ainsi le sentiment de continuité de sa personne :

J'ai travaillé toute ma vie dans la gestion de l'agriculture et juste un peu dans l'appareil interne du Parti. J'ai été gestionnaire et non pas membre de la nomenklatura du Parti. Prenez, par exemple, mon poste de président de comité exécutif au niveau de district, ce fut un poste de gestionnaire. De ce poste, j'ai été transféré aux fonctions de premier secrétaire du comité du Parti de la ville : le Parti m'a confié cette position et j'ai été obligé de l'assumer. Mais là, encore une fois, je m'occupais principalement de la gestion économique : le Parti était impliqué dans la gestion de

<sup>27</sup> Entretien, Kyiv, le 5 juin 2002.

<sup>28</sup> Entretien, Mahileu, 13 novembre 2002.

l'économie soviétique et supplantait les appareils de l'Etat qui en étaient en charge. Au sein du Comité Central, je me suis occupé, encore une fois, de la gestion de l'agriculture. J'ai été gestionnaire et je le suis toujours<sup>29</sup>.

Pour ce qui est de C, il recompose son identité en s'investissant pleinement dans son rôle du professionnel de la politique. Il poursuit ainsi jusqu'en 1994 ses activités de parlementaire, de président d'une commission parlementaire et, à ce titre, de membre du Présidium du Parlement ukrainien. Conformément à son projet d'avenir, il crée, en février 1992, avec ses anciens collègues du Komsomol un parti politique sous le nom de Congrès des travailleurs de l'Ukraine ; en 1996, puis en 2001 il participe à la mise en place de deux autres formations politiques. Il est réélu au Parlement en 1998, 2002, 2006 et 2007.

Malgré la recomposition de leurs identités et de leurs univers à la suite de la disparition du monde communiste, A, B et C gardent cependant une certaine fidélité à ce monde dans lequel ils étaient auparavant inscrits et dans lequel ils s'étaient construits, ainsi qu'à une partie de leurs anciennes valeurs et représentations forgées dans le Parti ou le Komsomol. Ces diverses formes de fidélité à leur « soi d'hier » leur permettent d'intégrer le changement de leurs identifications de manière naturelle dans la conception totalisante de leur biographie. Malgré son évolution personnelle au cours des années 1990 du communisme vers les valeurs de la démocratie et du nationalisme, C participe ainsi régulièrement aux rencontres des anciens du Komsomol et met en avant son passé d'ancien haut responsable de cette organisation. Il valorise, en outre, ses diverses expériences de travail, tout comme les contacts noués et les savoirs pratiques et organisationnels acquis au sein du Komsomol qu'il a mis au profit de son parcours ultérieur. Pour ce qui est de A et de B, ils conservent précieusement chez eux leurs cartes de membre du PCUS dont la possession avaient favorisé leur carrière en URSS. Ils affirment s'identifier toujours aux idéaux communistes qu'ils rapprochent, cependant, lors de l'entretien, des valeurs de la social-démocratie occidentale. Tout en critiquant les dirigeants communistes de l'époque pour leur conservatisme ou encore leur inconséquence dans la mise en place des réformes, ils valorisent tous les deux les différents aspects de l'ancien système soviétique et semblent même regretter sa disparition, comme le confirment les paroles de A :

Si vous vous intéressez aux parcours des dirigeants politiques d'aujourd'hui, vous verrez que beaucoup d'entre eux avaient occupé dans le passé des postes à responsabilités dans le Parti communiste. Il faut bien admettre que tout n'était pas si mauvais dans l'ancien système. Le Parti s'est trouvé dans une impasse idéologique et ce fut son principal problème ; dénier la propriété privée était une grande erreur. Mais notre Parti aurait pu évoluer et suivre la voie de développement privilégiée par la Chine communiste. Or les leaders communistes se sont montrés trop rigides. Ils ont torpillé les changements et ont échoué à anticiper la suite des événements<sup>30</sup>.

## ***II. Réponse à la crise sous forme de maintien des identifications au Parti et au monde communistes et de leur recreation dans la période postsoviétique***

Nous nous proposons maintenant d'examiner les parcours biographiques de quatre cadres communistes qui exercent leurs fonctions dans l'appareil interne du Parti jusqu'aux événements d'août 1991 et pour lesquels la rupture du système soviétique est un bouleversement majeur associé à la perte de leur emploi et de leur statut social, ainsi qu'à la disparition du Parti auquel ils s'identifient fortement. Pour ces acteurs, le temps de la crise dans leur biographie semble être bien plus long que pour leurs collègues transférés dans les appareils de l'Etat avant la fin de l'URSS.

Nés respectivement en 1929 et en 1938 W et X effectuent leurs parcours au Parti communiste d'Ukraine, alors que Y et Z, nés en 1936 et en 1952, évoluent dans l'appareil du Parti communiste de Biélorussie. W, X et Y relèvent de la cohorte de cadres communistes qui, ayant accédé à leurs premières positions de responsabilité au sein du Komsomol et/ou du Parti au début des années 1960 et ayant connu de fructueuses carrières, occupent dans les dernières années de l'URSS des postes d'autorité clefs dans le Parti. Ces positions hiérarchiques supérieures au niveau des régions et/ou du Comité Central attestent entre autres de la reconnaissance par le Parti de leur travail, de leurs savoirs théoriques et savoir-faire

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Entretien, Kyiv, le 19 juin 2003.

pratiques, ainsi que de leur identité communiste maîtrisée. W effectue la totalité de son parcours dans le Parti et atteint les niveaux hiérarchiques les plus importants en son sein. Diplômé de l'Institut de droit et affilié au PCUS depuis 1956, il commence sa carrière de cadre communiste d'abord au Komsomol (secrétaire en charge de la propagande, deuxième secrétaire du comité régional de Zaporijie) pour être ensuite transféré dans le comité du Parti de cette même région au poste de directeur du groupe de lecteurs- propagandistes et, en 1963, aux fonctions de chef du département du travail organisationnel et partisan. En 1969 il est désigné aux fonctions de premier chef-adjoint, puis, de chef du département du travail organisationnel du Comité Central du Parti communiste d'Ukraine qu'il occupe pendant près de dix-sept ans. Entre 1985 et 1988, il exerce ces mêmes fonctions au sein du Comité Central du PCUS. En 1988, à la demande de la direction du Parti communiste d'Ukraine, il prend le poste de premier secrétaire du comité du Parti de la région de Herson, l'une des régions du sud de l'Ukraine où la situation économique est alors désastreuse. S'il remporte la victoire aux élections de 1989 au Congrès des députés du peuple de l'URSS et participe aux travaux de cette législature jusqu'à la fin de l'URSS, il perd, un an plus tard, les élections parlementaires nationales dans l'une des circonscriptions de la ville de Herson. Considérant son échec lors de ce scrutin comme un désaveu personnel, il décide, en conséquence, de prendre sa retraite. Cependant, face au désœuvrement ressenti brusquement il reprend rapidement le travail d'abord en tant que conseiller auprès du Conseil des ministres, puis, en tant que conseiller auprès du Secrétariat du Comité Central du PCU.

La carrière ascendante de X dans la région de Rivne, en Ukraine occidentale, est partagée entre l'appareil du Parti et les appareils de l'Etat fusionné à celui-ci. Il commence son parcours dans le Komsomol en 1960—c'est-à-dire cinq ans après W— aux postes d'instructeur, de secrétaire et de premier secrétaire d'un comité de district et ensuite de premier secrétaire d'un comité de ville. Il est ensuite transféré dans l'appareil du Parti avec sa nomination en 1973 aux postes de premier secrétaire d'un des comités d'arrondissement de la ville de Rivne et, un an plus tard, de chef du département du travail organisationnel du comité régional du Parti. Ayant exercé, entre 1975 et 1980, les fonctions de président du comité exécutif de cette même ville, il est ensuite de nouveau transféré dans l'appareil du Parti au poste de premier secrétaire au niveau de ville qu'il occupera pendant sept ans. En 1987, ayant soutenu une thèse de doctorat en économie, il est désigné aux fonctions de directeur d'un bureau de conception des équipements radio-électroniques. Suite à la défaite du Parti aux élections législatives régionales de mars 1990 face aux représentants du mouvement nationaliste Front populaire, les communistes de son organisation réclament la démission du premier secrétaire en exercice et avancent sa candidature à ce poste, le considérant, au travers de ses précédentes expériences de travail, comme un dirigeant efficace et un communiste dévoué. Alors qu'il bénéficie à l'époque d'une situation professionnelle confortable, X perçoit cette proposition sur le mode d'un devoir moral de venir en aide au Parti, auquel il s'identifie pleinement et lequel était en passe de perdre la maîtrise de la situation dans sa région. Il se retrouve donc, en avril 1990 et jusqu'en septembre 1991, aux commandes du comité régional du Parti.

La carrière de Y en Biélorussie se déroule également dans les divers appareils du Parti-Etat. Diplômé de l'Académie de l'agriculture de Biélorussie, il commence son parcours professionnel en 1960 d'abord au sein du Komsomol (premier secrétaire d'un comité au niveau de district, secrétaire auprès d'une grande société agricole étatique), puis dans l'appareil du Parti au poste de premier secrétaire d'un comité de district. S'étant distingué dans son travail et ayant bâti la réputation d'un cadre communiste dévoué et prometteur, il est envoyé à la fin des années 1960 suivre une formation à Moscou, à la Haute Ecole du Parti auprès du Comité Central du PCUS, ce qui donne un coup de pouce garanti à sa carrière ultérieure. En effet, de retour en Biélorussie, il gravit rapidement les échelons hiérarchiques au sein du Parti, en exerçant les fonctions de premier secrétaire d'un comité de district, puis de secrétaire d'un comité régional et de chef du département de l'agriculture du Comité Central. En 1982 il est transféré pour quelques années dans l'appareil de l'Etat, aux fonctions de chef du comité exécutif de la région de Brest, puis réintègre l'appareil du Parti pour occuper le poste de premier secrétaire de la région de Mahileu. Enfin, il est coopté en 1989 aux fonctions de secrétaire du Comité Central et, à ce titre, de membre du Bureau du Comité Central et fait donc partie jusqu'en août 1991 de la direction supérieure du Parti communiste de Biélorussie.

Si W, X et Y occupent des positions d'autorité supérieures dans le Parti communiste, Z présente de ce point de vue un profil bien différent puisqu'au moment de la rupture du système soviétique il est encore très peu avancé dans la hiérarchie des postes. Il prend son affiliation au PCUS seulement en

1974—dix-huit ans plus tard que W et près de quatorze ans après X et Y— au moment où il travaille à l'usine d'appareils électroniques de Minsk et suit en parallèle des cours du soir à l'Institut radiotechnique de la capitale biélorusse. C'est à ce moment-là également qu'il s'implique pour la première fois dans le travail au sein du Komsomol, en prenant les fonctions de chef-adjoint de la cellule de cette organisation auprès de l'un des ateliers de son usine. Un an et demi plus tard, il exerce ces mêmes fonctions au niveau de la cellule du Komsomol de sa faculté. Ces expériences professionnelles au Komsomol l'engagent à tel point qu'il décide de s'y consacrer pleinement à la sortie de son cursus d'études, ce alors que quelques années auparavant il aspirait à une carrière de scientifique. En 1977, il obtient le poste de responsable au Bureau des brigades de travail du Komsomol en charge de l'organisation du travail de ces unités (négociations et signature de contrats). Au bout de cinq ans à ce poste, il se voit proposer une position au sein du département du travail organisationnel au niveau du comité du Parti d'un des arrondissements de la ville de Minsk, puis un poste d'instructeur au niveau du comité de la ville. Son ascension professionnelle connaît cependant en 1987 un retour en arrière : une prise de position contraire à celle du premier secrétaire de son comité dans une affaire de corruption précipite son départ de l'appareil du Parti à l'appareil de l'Etat, au poste de chef-adjoint du comité exécutif de l'arrondissement Partisanskij de la capitale biélorusse. Or sa carrière reprend ensuite rapidement son envol : en 1988, au terme d'élections à candidatures multiples, il est élu au poste de deuxième secrétaire, puis, au début de 1991, au poste de premier secrétaire du comité du Parti de son arrondissement. C'est alors qu'il occupe ce poste qu'a lieu le coup d'Etat du 19 août 1991.

Pour W, X et Y, le Parti communiste a été le principal lieu de leur socialisation et de leur construction identitaire. C'est dans le Parti et à travers les diverses expériences vécues en son sein que se sont formées leurs visions du monde, leurs valeurs, leurs croyances, leurs représentations de soi, de règles et de pratiques dominantes en URSS. A la fin des années 1980, ces représentations agissent comme autant de schèmes de perception des transformations politiques en cours en URSS que le Parti avait lui-même initiées, mais dont il a rapidement perdu le contrôle. Conformément aux nouvelles instructions, W, X et Y, tout comme bon nombre de leurs collègues du Parti, essaient d'intégrer les nouvelles normes et de s'adapter aux nouvelles prescriptions liées à leurs fonctions. Or, l'adaptation aux changements qu'ils avaient pourtant favorablement accueillis lors de leur annonce, mais qui ont abouti à des conséquences imprévues, est souvent difficile en raison de la persistance des comportements passés, résultant de leur formation, ainsi que des valeurs et des conceptions précocement incorporées dans leurs expériences professionnelles. En conséquence, la nouvelle réalité entre rapidement en conflit avec leurs représentations antérieures, comme le montrent les propos de X :

Dans la région sous ma direction, l'opposition anti-communiste a gagné les élections législatives et contrôlait donc le soviet régional. Nous étions constamment en conflit : le soviet a voulu récupérer la presse du Parti ou encore son bâtiment de l'éducation politique. C'était du jamais vu ! Il a aussi exigé que le comité du Parti déménage de ses locaux. Il a supplanté le Parti dans la gestion de l'économie régionale, alors que ses députés, anciens membres de la résistance anti-soviétique, n'avaient aucune expérience en la matière. Tout ce qu'ils savaient faire c'était de déboulonner les monuments ou de tenir des meetings dans la rue. Ils ont fait couler l'agriculture et l'industrie de la région et le Parti ne pouvait plus rien faire. Le pluralisme politique, la démocratie, ce sont de beaux principes, mais il fallait les employer avec parcimonie<sup>31</sup>.

Y le rejoint également dans la critique des conséquences fort imprévisibles des réformes en cours, ainsi que dans la dénonciation de l'absence d'un projet d'avenir bien défini par la direction supérieure du Parti :

Nous, les responsables du Parti, nous étions tous d'accord avec la nécessité de changements dans le système politique et en économie. Or, nous avons très rapidement eu le sentiment que le Premier secrétaire du PCUS ne savait pas vraiment où il voulait amener le pays. Il y avait un grand décalage entre ce qu'il disait et ce qui se faisait réellement. Il s'agissait d'une perestroïka à l'aveuglette qui s'est soldée par un échec total. Prenez aussi les appels à la transparence que j'ai appliqués à la lettre dans mon travail : en tant que premier secrétaire d'une région touchée par la catastrophe de Tchernobyl, j'ai favorisé la publication dans la presse des avis des scientifiques que Moscou avait alors mis à notre disposition. Mais malgré tout ce que nous avons fait, l'opposition anti-communiste

---

<sup>31</sup> Entretien, Kyiv, le 9 juin 2003.

nous a quand même accusé d'avoir caché des informations, d'avoir fait preuve de négligence et a mis en cause ma responsabilité personnelle<sup>32</sup>.

Malgré sa socialisation moins longue dans le Parti, Z adopte, lui aussi, une posture critique envers la perestroïka qui est rapidement devenue pour lui, tout comme pour son collègue Y, synonyme de remise en cause des positions du Parti dans la société et d'attaques virulentes à l'encontre des communistes :

Avec la perestroïka, le feu a été ouvert contre le Parti et ses fonctionnaires de niveau intermédiaire. C'est précisément le niveau auquel je travaillais. C'était totalement injustifié. Nous étions tenus responsables pour tout, alors que nous n'étions en mesure de prendre aucune décision de manière autonome. Tout était décidé de manière centralisée. Et nous étions tenus coupables pour les erreurs commises au niveau supérieur. Les gens ne nous faisaient plus confiance et s'en prenaient parfois très violemment à nous<sup>33</sup>.

Si nos acteurs ne se reconnaissent pas dans la tournure que prennent les transformations alors en cours et affirment éprouver une sensation de perte de contrôle sur les événements et de vide politique face à l'absence d'une vision cohérente des réformes, ils s'identifient fortement au Parti communiste et à leurs rôles de dirigeants communistes. En conséquence, la disparition brutale et inattendue du monde communiste et de leur organisation partisane à la suite du coup d'Etat du 19 août 1991 constitue pour eux un événement lourd d'implications qui ouvre une période de crise dans leurs carrières. Ils perdent leurs emplois de permanents et le statut social qui y était auparavant attaché. Ils se voient confrontés à l'expérience du chômage. W en Ukraine et Y en Biélorussie se trouvent, en outre, mis en cause dans une affaire criminelle. En sa qualité de conseiller auprès du Secrétariat du Comité Central du PCU, W participe, lors de l'irruption du putsch, à la rédaction du télégramme 10-12/C par lequel le Secrétariat du Parti communiste d'Ukraine avait prescrit aux comités du Parti de niveaux hiérarchiques inférieurs d'apporter leur soutien aux décisions du Comité d'Etat pour l'état d'urgence constitué à Moscou. A la suite de l'interdiction du Parti communiste, en tant que l'un des auteurs du télégramme en question, il est inculpé de complicité avec les putschistes et de haute trahison d'Etat dans une affaire instruite par la Procuration d'Ukraine à l'encontre des représentants du Secrétariat. Membre du Bureau du Parti communiste de Biélorussie, Y incarne le visage du Parti et fait, lui aussi, partie de ceux des hauts dignitaires communistes à l'encontre desquels une affaire criminelle a été ouverte pour complicité avec les putschistes.

De plus, l'identité communiste de nos quatre acteurs qui avaient occupé les positions les plus visibles dans le Parti au niveau national ou local se trouve « discréditée »<sup>34</sup> au niveau de la société après les événements d'août 1991. L'image de personnes discréditées par leur passé communiste que la société leur renvoie à l'époque entre en dissonance avec leurs représentations positives de soi (fonctionnaire du Parti reconnu et récompensé, citoyen respecté) incorporées pendant la période soviétique, rendant ainsi la situation critique dans leur carrière d'autant plus difficile à vivre. Les propos de X le mettent parfaitement en lumière :

La campagne de persécution des communistes a été particulièrement forte en Ukraine occidentale. Les gens avaient peur de me rencontrer, cherchaient même à m'éviter. Avant la fin de l'URSS, en tant que Premier secrétaire du comité régional du Parti, j'ai été une personne respectée. Tout le monde reconnaissait mon autorité à l'exception de ces chahuteurs de démocrates. J'ai reçu plusieurs décorations d'Etat en reconnaissance de mes mérites. En août 1991, j'ai tout perdu du jour au lendemain : mon travail, l'estime des autres et même le droit de défendre mes idées<sup>35</sup>.

Leur identité sociale discréditée entraîne alors nécessairement une recomposition de leurs relations sociales dans le sens d'une réduction des contacts avec leurs anciens collègues et connaissances. Nos quatre interlocuteurs, tout d'ailleurs comme nombre de leurs collègues que nous avons interrogés, nous ont ainsi rapporté des situations où ils voyaient, en 1991, des personnes qu'ils avaient côtoyées pendant leur travail dans le Parti passer de l'autre côté de la rue quand celles-ci les apercevaient de loin ou encore faire semblant de ne pas les reconnaître de sorte à ne pas avoir à les rencontrer et à leur parler.

Confrontés à la situation de chômage, W, X, Y et Z rencontrent des difficultés financières et sont obligés de se mettre à la recherche d'un nouvel emploi. À cet effet ils font appel à diverses ressources

<sup>32</sup> Entretien, Minsk, le 19 février 2002.

<sup>33</sup> Entretien, Minsk, le 2 octobre 2008.

<sup>34</sup> Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.

<sup>35</sup> Entretien, Kyiv, le 9 juin 2003.

(compétences professionnelles, relations sociales) mises à leur disposition par leurs parcours antérieurs dans les appareils du Parti-Etat, mais, une fois de plus, leur identité discréditée ne facilite guère leurs démarches et la mobilisation de ces importantes ressources produit des effets plutôt limités.

Si W bénéficie à la fin de l'URSS du statut de retraité, il ne peut pas vraiment compter sur sa retraite puisqu'en vertu d'une décision du présidium de la Rada suprême, les années d'ancienneté de travail dans l'appareil partisan des cadres communistes ne sont plus prises en compte dans le calcul des rémunérations de retraite. Or, comme sa carrière professionnelle s'est principalement déroulée dans l'appareil du Parti, il se voit, en conséquence, privé d'une grosse partie de cette prestation. La recherche d'emploi fut pour lui une entreprise longue, difficile—ce d'autant plus qu'il a un handicap supplémentaire par rapport à ses collègues X, Y et Z qui est son âge— et conjuguée à des remises en cause de soi d'autant plus importante qu'il pense avoir les qualités nécessaires pour exercer les fonctions auxquelles il postule :

J'ai mis beaucoup de temps à trouver un nouvel emploi. J'étais prêt à travailler n'importe où, à accepter n'importe quel travail. Par exemple, une de mes connaissances m'a passé l'information comme quoi une société d'Etat spécialisée dans la fabrication des équipements électrotechniques cherchait à embaucher un inspecteur chargé de la gestion du personnel. On m'a donc conseillé d'y aller et de postuler pour ce poste. En effet, de par mes fonctions au sein du Parti, j'avais une importante expérience en matière de travail avec le personnel et je correspondais donc parfaitement au profil du poste. Je suis venu à l'entretien et je crois que le directeur était prêt à m'embaucher. Cependant, avant de prendre une décision, il s'est absenté un long moment et en revenant il a commencé à me dissuader en me disant que le poste auquel je postulais n'était pas à ma hauteur, alors que j'avais auparavant occupé des postes très élevés. Il m'a dit qu'il s'agissait d'un travail ennuyeux qui supposait de me lever tôt pour être sur place avant tout le monde et de partir tard, après tout le monde, de sorte à pouvoir contrôler les retards et les absences, qu'il était question d'un travail subalterne qui pouvait même demander d'aller acheter des fleurs le jour d'anniversaire des employés. Mais moi, j'étais prêt à accepter même ce type de travail ! Je pense qu'il a voulu obtenir l'aval de ses supérieurs et il a dû recevoir l'ordre de ne pas m'engager<sup>36</sup>.

Il accumule ainsi des refus et ce n'est qu'en septembre 1992 que l'un de ses anciens collègues de l'université qui l'aide à trouver du travail, en lui passant l'information concernant une vacance au sein d'une société privée qui cherche alors à employer une personne pour assurer son secrétariat et rédiger des documents :

Je suis venu à l'entretien, me suis présenté et le responsable de cette société privée n'a pas hésité une seconde à m'engager. Je lui ai ouvertement parlé de mes opinions politiques et de mon travail pour la refondation du Parti communiste. Il m'a répondu que c'étaient mes affaires personnelles et que cela ne le concernait guère<sup>37</sup>.

Contrairement à W, X trouve plus rapidement un emploi, même s'il avoue avoir été obligé d'emprunter dans un premier temps de l'argent à son père qui était à l'époque retraité. Grâce à ses connaissances personnelles à Moscou et son titre de docteur obtenu quelques années avant la fin de l'URSS, il parvient à se faire embaucher, dès décembre 1991, au poste de vice-président d'une filiale qu'un établissement d'enseignement supérieur basé à Moscou venait d'ouvrir dans sa ville. Il fait également appel à ses autres réseaux de connaissances à Moscou pour trouver du travail à ses collègues cadres communistes qui adoptent, tout comme lui-même, la même ligne d'action face à l'interdiction du Parti<sup>38</sup>.

La situation de Z et, dans une moindre mesure, de Y est quelque peu différente en Biélorussie. Ils touchent dans les premiers mois après les événements d'août 1991, tout comme l'ensemble des cadres du Parti communiste de Biélorussie, une prestation financière accordée en raison de la liquidation juridique de leur organisation. Ils engagent également les démarches de reclassement professionnel non sans rencontrer des difficultés comme le montre le récit de Z :

Formellement, il n'y avait pas d'interdiction d'embaucher les anciens cadres du Parti, mais les gens susceptibles de m'aider avaient quand même peur et préféraient m'éviter. En conséquence, beaucoup

---

<sup>36</sup> Entretien, Kiev, le 31 mai 2002.

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Nous avons recueilli les récits de vie de deux personnes qui ont travaillé aux côtés de X à la fin de l'URSS et dont les démarches de recherche d'un nouvel emploi il a appuyées en 1991.

d'entre mes collègues fonctionnaires du Parti se sont lancés dans les affaires. Cette solution se présentait comme la plus facile à l'époque parce qu'en tant qu'entrepreneur individuel tu étais à la fois employeur et employé. Mais, personnellement j'ai fait un autre choix<sup>39</sup>.

Le parcours de Z lui offre cependant une nouvelle opportunité professionnelle dès mars 1992 et le dispense de lourdes démarches : assurant depuis 1990, en parallèle avec son poste de deuxième secrétaire du Parti, un emploi non- professionnel et non rémunéré de député du soviet de son arrondissement, il est élu par ses collègues députés au poste de président du comité exécutif auprès de ce même soviet et obtient donc un nouveau poste. Quant à Y, la recherche d'un nouvel emploi est pour lui une entreprise plus douloureuse, conjuguée à de nombreuses remises en cause personnelles, sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

Ce sont leurs conceptions et valeurs forgées dans le Parti communiste et leur identification forte à celui-ci qui structurent les logiques d'action de W, X et Z face à la disparition brutale du monde communiste en août 1991 et à l'imposition de nouvelles règles du jeu en rupture avec le système de croyances qui avaient présidé à la construction de leur identité. Ils endossent pleinement leur rôle de dirigeant d'un Parti communiste injustement sanctionné et s'impliquent dans sa refondation dans leurs pays respectifs. Renier leurs engagements et leurs convictions antérieurs revenait effectivement pour eux à se renier soi-même. Ainsi, selon W :

Pas un instant je n'ai arrêté de travailler pour le Parti pour une seule minute. Dès l'interdiction, je me suis mobilisée pour sa refondation. C'était mes convictions les plus profondes, c'était ma vie, comment pouvais-je les rejeter ? J'ai été tout absorbé par la recherche de solutions pour faire renaître notre parti et pour prouver que son interdiction n'était pas légale. C'était mon occupation principale qui me redonnait à l'époque les forces et m'aidait à faire face aux difficultés. J'ai consacré onze ans de ma vie pour démontrer l'illégalité de son interdiction<sup>40</sup>.

Z explique également sa réponse face à la disparition de son organisation par ses convictions et son sens de moralité acquis dans le Parti :

Je considérais que ce qui était arrivé à notre parti était extrêmement injuste. Et je ne comprenais pas ceux des responsables communistes qui dans ce contexte prenaient la décision de partir et d'abandonner le Parti : encore hier certains d'entre eux blâmaient les ennemis du communiste dans leurs prises de parole publiques et là, au moment critique, ils choisissaient de se désengager totalement. Cela revenait à dire qu'ils n'étaient prêts à servir le Parti que quand celui-ci était capable de leur fournir des avantages, mais quand c'est devenu désavantageux et coûteux pour eux, ils sont partis. Ce type de comportement était inadmissible pour moi du point de vue de ma moralité et de mes convictions<sup>41</sup>.

Le sentiment du devoir envers le Parti communiste dans lequel ils s'étaient construits et dans lequel ils étaient jusqu'ici pleinement investis, le sentiment d'injustice commis à leur encontre et à l'encontre de leur organisation ou encore le sentiment de responsabilité à l'égard de leurs subordonnés, cadres communistes de niveau hiérarchique inférieur, conforte également leur choix d'endosser leur rôle de dirigeant et de s'impliquer dans la refondation du parti communiste. X l'exprime de manière suivante :

J'ai été, je suis et je serai toujours communiste. En tant que communiste, je ne pouvais pas accepter une injustice aussi énorme se produire contre le Parti auquel j'étais redevable de tout. En tant que secrétaire d'un comité régional du Parti, j'ai été tenu de servir le Parti. Rien ni personne—ni la décision illégale d'interdire le Parti, ni une inscription dans mon livret de travail comme quoi j'ai été licencié parce que l'organisation qui m'embauchait n'existait plus—ne m'ont dispensé de mes obligations morales et professionnelles<sup>42</sup>.

Dans son récit, Z le rejoint sur ce point :

Comment pouvais-je faire autrement, alors que les gens sont venus vers moi pour me dire : « Alors, le premier secrétaire, qu'est-ce que nous allons faire maintenant ? » Certains de mes collègues, premiers secrétaires, ont choisi de répondre qu'ils n'étaient plus en exercice de leurs fonctions. Je ne pouvais pas faire ainsi. J'étais moralement responsable devant ces gens-là et j'avais la responsabilité d'eux. Il n'y a encore pas longtemps j'étais en train de les persuader que tout ce que nous faisons était bon et correct. Et là, quand le Parti a disparu, je ne pouvais pas prendre mes affaires et leur dire

<sup>39</sup> Entretien, Minsk, le 2 octobre 2008.

<sup>40</sup> Entretien, Kiev, le 31 mai 2002.

<sup>41</sup> Entretien, Minsk, le 2 octobre 2008.

<sup>42</sup> Entretien, Kyiv, le 9 juin 2003.

que je n'étais plus à mon poste. Intérieurement, je me sentais responsable de mon organisation et de ses adhérents et j'étais persuadé que je devais continuer<sup>43</sup>.

Enfin, le fait que la décision de W, X et Z de s'impliquer dans la refondation du parti communiste est partagé tant par leurs proches que par des personnes qu'ils avaient côtoyées dans leur travail et avec lesquelles ils avaient noué des liens d'amitié renforce leur détermination, tout en leur permettant de minimiser les effets de la crise et de maintenir leur identité de communiste malgré les pressions au changement subies. Dans leur récit, les trois acteurs mentionnent ainsi plusieurs de leurs anciens collègues qui, face à la crise, choisissent la même voie et endossent pleinement, tout comme eux, leur rôle de dirigeant communiste.

Cette mobilisation pour la renaissance du Parti dès son interdiction apparaît donc pour W et X en Ukraine et leur jeune collègue Z en Biélorussie comme la seule ligne d'action possible, l'unique moyen de maintenir le monde social auquel ils s'identifient pleinement et de garder fidélité à soi, à leurs convictions et à leur passé.

La situation de Y est quelque peu différente à cet égard. Face à l'invalidation par la société de son identité de communiste, tout comme de son statut de personne respectée et de haut responsable du Parti, il choisit la stratégie de « repli sur soi ». En effet, s'il participe à la réunion de crise tenue par les hauts responsables du Parti communiste de Biélorussie après la suspension provisoire des activités de leur organisation, il prend personnellement la décision, tout comme bon nombre de participants de cette réunion, de ne pas s'engager dans les activités de refondation du mouvement communiste. Il justifie sa décision par un profond désarroi dans lequel il se trouve alors plongé :

Qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'autre ? Je n'avais plus rien, plus de travail, plus de parti. J'étais sous le coup d'une enquête criminelle et j'étais convoqué pour interrogatoires. Je ne voulais pas aggraver encore plus ma situation et ne savais pas vraiment quoi faire<sup>44</sup>.

Avec la disparition de son parti et du monde auquel il s'identifie fortement s'engage ainsi pour lui une phase de réflexion et de négociation avec soi-même. Il garde le profil bas, évite les contacts avec ses anciens collègues de la direction supérieure du Parti, cherche à réorganiser sa vie et à trouver un nouvel emploi. Or ses démarches lui renvoient à chaque fois une image de son infériorité et de son identité discréditée de communiste et sa réinsertion professionnelle semble bien compliquée. Il décrit sa situation de demandeur d'emploi comme humiliante :

Pendant de longs mois, j'ai essayé de trouver du travail d'après ma spécialité d'ingénieur en mécanique sans réussir à obtenir quoi que ce soit. Je désespérais de cette situation. Je suis même allé voir le président du Parlement biélorusse dont j'étais membre à l'époque pour lui demander de m'aider dans la recherche d'un emploi, mais cette démarche n'a pas servi à grand chose<sup>45</sup>.

En mai 1992 il parvient finalement à obtenir le poste de chef du département du transport du Ministère de l'agriculture. Or ce nouvel emploi ne pas met fin, d'après Y, à la situation d'humiliation qu'il avait vécue pendant les mois de recherche du travail : sa nouvelle fonction est bien en dessous de son statut social et professionnel précédent et semble ne guère correspondre à l'image qu'il se fait de lui-même et de ses capacités :

Vous pouvez vous imaginer : je suis passé du poste de deuxième secrétaire du parti politique le plus nombreux à celui de chef du département où je n'avais sous mes ordres que trois personnes ! Ce n'est que plus tard, en 1993, quand l'affaire criminelle instruite à notre rencontre pour implication au putsch a été classée, que mes anciens collègues du Conseil des ministres m'ont proposé un poste un peu plus important, celui de chef de l'inspection d'Etat des centrales thermiques, de la standardisation et de la météorologie du Ministère de l'agriculture<sup>46</sup>.

Ce n'est qu'après son acquittement dans l'affaire criminelle ouverte à son encontre et la levée de la suspension provisoire des activités du Parti communiste en février 1993 que Y sort de sa phase de réflexion, en renouant avec son parti recréé en décembre 1991 sous le nouveau label de Parti des communistes de Biélorussie. Il restaure effectivement son adhésion à cette formation et recrée ainsi le monde qui avait disparu pour lui en août 1991 et auquel il s'identifie toujours ; le temps de la crise est enfin clos pour lui aussi.

<sup>43</sup> Entretien, Minsk, le 2 octobre 2008.

<sup>44</sup> Entretien, Minsk, 19 février 2002.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Ibid.

W, X, Z et, de manière quelque peu différente, Y choisissent donc d'inscrire leur avenir dans la continuité de leur passé, en recréant —ou en réintégrant un peu plus tard pour Y—le parti communiste pourvoyeur de leur identité. Ils mettent ainsi en cohérence leur biographie d'avant et d'après la rupture du système soviétique sur le mode du maintien de leurs anciennes conceptions de soi et de la restauration de leurs mondes sociaux d'avant la crise. Ce choix réalisé en 1991 —et en 1993 pour Y— leur permet de trouver une place dans le système postsoviétique en continuité avec leurs conceptions, valeurs et convictions incorporées en URSS. Une nouvelle organisation communiste sous l'ancien label est mis en place, le 19 juin 1993, à Donetsk, en Ukraine, un mois après la reconnaissance par le présidium du Parlement ukrainien du droit des communistes à la représentation politique<sup>47</sup>. W et X participent à ce congrès de refondation de leur parti. X se voit proposer des positions de haute responsabilité en son sein. Il décline cependant cette offre, se disant responsable, en tant que haut fonctionnaire de l'ancien Parti, de ce qui était arrivé à son organisation pour se consacrer au travail partisan au poste de secrétaire du comité du nouveau Parti communiste de sa région. W est élu, lors de ce congrès, aux fonctions de membre du Comité Central du PCU qu'il exercera jusqu'au milieu des années 2000. Son dévouement au Parti communiste est également recomposé par son élection en 1998, puis en 2002, au Parlement ukrainien sur la liste électorale de cette formation politique. S'étant impliqué dès septembre 1991 dans la réhabilitation du mouvement communiste en Biélorussie, Z est depuis lors et jusqu'à aujourd'hui l'un des leaders du Parti des communistes de Biélorussie. Quant à Y, si ses aspirations à un poste de direction au sein du nouveau Parti communiste à la hauteur de celui qu'il occupait avant la crise d'août 1991 n'ont pas satisfaites en 1993, elles le sont trois ans plus tard, lorsqu'il accède aux fonctions de secrétaire du Comité Central d'une nouvelle formation communiste issue d'une scission du Parti des communistes de Biélorussie.

### ***Conclusion :***

Notre analyse des récits de vie de sept cadres communistes met ainsi en lumière la diversité des expériences personnes de la rupture du système soviétique et le sens fort différent qu'elle revêt pour les cadres communistes en fonction des particularités de leurs parcours biographiques. Pour A et C, elle est synonyme d'ouverture des possibles et de nouvelles opportunités. Pour B, elle est plutôt associée à un dilemme personnel et à une période d'intenses négociations avec soi-même. Enfin, pour W, X, Y et Z, elle constitue un bouleversement majeur dans leur biographie et se traduit par la perte de statut social et d'emploi, une expérience difficile de chômage et la réduction qualitative et quantitative de leurs interactions sociales.

Ce travail met également au jour les principaux modes de gestion de cette situation critique par nos acteurs : sortie du rôle de cadre communistes et investissement dans un autre rôle à leur disposition pour A, B et C ; endossement de ce rôle de communiste pour W, X et Z, ainsi que pour Y, mais après une phase de réflexion et de repli sur soi ; mobilisation des ressources à disposition de ces derniers acteurs en vue de réorganiser leur quotidien et de trouver un nouvel emploi.

Enfin, notre analyse fait apparaître deux modes distincts sur lesquels nos acteurs effectuent le travail de mise en cohérence de leurs conceptions de soi et de leurs mondes sociaux d'avant et d'après la bifurcation (recomposition négociée de l'identité/maintien des anciennes conceptions de soi), ainsi que les formes de fidélité à leur « soi d'avant la crise » associées à ces modes. En effet, si A, B et C optent pour la sortie du rôle de communiste et recomposent leurs conceptions de soi à la suite des événements d'août 1991, ils gardent cependant une certaine fidélité à leur « soi d'hier » à travers les contacts avec les anciens mondes du Komsomol et/ou du Parti, à travers la préservation de leur carte d'adhérent du PCUS ou encore à travers le maintien d'une partie de leurs anciennes valeurs et représentations. Quant à W, X, Z et, de manière quelque peu différente, Y, ils gèrent la discontinuité biographique, en maintenant leurs identifications fortes au Parti communiste en disparition et en le recréant dans la période postsoviétique.

---

<sup>47</sup> Le Présidium refuse cependant de revenir sur l'interdiction du Parti communiste décidée le 30 août 1991, coupant ainsi court à la volonté de le restaurer. Ce n'est que le 27 décembre 2001 que la Cour constitutionnelle d'Ukraine qualifiera cette décision d'inconstitutionnelle.

Inscrire leur avenir dans la continuité de leur passé leur paraît ainsi comme la seule manière d'éviter l'infidélité à soi.

### **Références bibliographiques :**

Claire Bidart, « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, numéro spécial « Trajectoires sociales et bifurcations », n° 120, 2006, pp. 29-57.

Frédéric De Coninck, Francis Godard, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1990, pp. 23-53.

Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition, 2003.

Helen Rose Fuchs Ebaugh, *Becoming an Ex. The process of Role Exit* (1988), Chicago, University of Chicago Press, 1998.

Olivier Fillieule, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

Erving Goffman, *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Meril Company, 1961.

Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.

Michel Grossetti, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF, 2004.

Everett C. Hughes dans *Men and Their Work* (1958), Greenwood Press Reprint, 1981.

Catherine Negroni, « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 119, 2005, pp. 311-331.

Anselm Strauss, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992.

Michaël Voegtli, « Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et Politiques*, RIAC, n°51, 2004, pp. 145-158.